

Sous la direction de
P. MARTIN-MATTERA – C. MASSON

LA CENSURE DANS L'ART

La Censure dans l'art

COLLECTION « QUESTIONS SENSIBLES »
dirigée par Céline Masson et Isabelle de Mecquenem

*Ouvrage publié avec le soutien de Pandora,
association de recherche sur les processus de création,
et l'université Vita-Salute San Raffaele de Milan.*

www.edition-hermann.fr

ISBN : 979 | 0370 4953 7

© 2026, Hermann Éditeurs, 6 rue Labrouste, 75015 Paris

Toute reproduction ou représentation de cet ouvrage, intégrale ou partielle, serait illicite sans l'autorisation de l'éditeur et constituerait une contrefaçon. Les cas strictement limités à l'usage privé ou de citation sont régis par la loi du 11 mars 1957.

Sous la direction de
PATRICK MARTIN-MATTERA
ET CÉLINE MASSON

LA CENSURE DANS L'ART

OUVERTURE

Patrick Martin-Mattera¹ et Céline Masson²

Dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789, on peut lire :

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi³. »

Victor Hugo affirmait dans sa *Correspondance* :

« La censure est mon ennemie littéraire, la censure est mon ennemie politique. La censure est de droit improbe, malhonnête et déloyale. J'accuse la censure⁴. »

1. Psychanalyste, professeur émérite UCO-Angers, laboratoire Recherches en psychopathologie et psychanalyse (RPpsy), vice-président de l'Association de recherche sur les processus de création – Pandora.

2. Professeure des universités à l'Université de Picardie Jules Verne, membre du CHSSC, Centre d'Histoire des Sociétés, des Sciences et des Conflits (EA 4289), psychanalyste, présidente de l'Association de recherche sur les processus de création, Pandora.

3. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006527437>.

4. Victor Hugo, *Correspondance*, t. I (1815-1835), Paris, Imprimerie nationale, 1975, p. 465 (Source : Wikisource).

Ces deux déclarations exigeant le même esprit de liberté rappellent que la censure se tient toujours à la frontière de la loi et du désir, du pouvoir et de la création.

On envisage souvent la censure comme un phénomène d'ordre social ou politique, un instrument de répression idéologique ou un moyen de contrôle de l'opinion. Pourtant, elle ne saurait se réduire à cette dimension coercitive : la censure agit aussi comme un opérateur de régulation symbolique, intervenant dans les processus psychiques et collectifs de manière complexe. Elle traverse l'histoire des sociétés, mais également celle des représentations, du savoir et du sacré.

L'art, en tant qu'expression esthétique, permet les représentations les plus audacieuses, les plus dérangeantes, voire les plus inadmissibles au regard des normes d'une société. Il donne à voir et matérialise des éléments issus de l'inconscient et, grâce à la liberté du langage, des formes et du corps, fait accéder à des lieux du désir qui sans lui demeureraient interdits. Son impact sur le réel est indéniable : une œuvre artistique peut éveiller, troubler, ébranler ou bouleverser les représentations collectives.

C'est justement en raison de son pouvoir subversif que l'art se trouve exposé à diverses formes de censure – qu'elles soient institutionnelles, religieuses, morales ou économiques. On comprend alors pourquoi certains types d'art, porteurs de représentations transgressives, engagées ou sacrilèges, font l'objet d'interdictions ou de dénigrement.

La science, quant à elle, vise la construction d'un savoir rationnel et vérifiable sur le réel. Toutefois, elle n'est jamais indépendante des contextes culturels, politiques et économiques dans lesquels elle s'inscrit. Ce qui oriente les paradigmes scientifiques, déterminant ce qu'il est légitime d'étudier, de publier ou de financer.

Les religions, enfin, instaurent des systèmes symboliques fondés sur des récits, des valeurs et des interdits. Elles orientent la position de l'humain dans le monde, en référence à une loi, à une transcendance, à un ordre supérieur. La censure

religieuse ne se manifeste pas nécessairement comme une violence : elle peut constituer la condition même du lien social, garantissant un ordre éthique et spirituel. Cependant, lorsque ces normes entrent en tension avec d'autres systèmes de sens – artistiques, politiques ou scientifiques –, des conflits de représentation émergent, et la censure peut alors reprendre la forme d'une interdiction explicite ou d'une persécution réelle ou symbolique.

La censure agit donc à travers les trois registres du symbolique, de l'imaginaire et du réel : dans l'imaginaire, elle régule les images et contraint les formes de la représentation ; dans le réel, elle réprime ou empêche l'expression des créateurs ; dans le symbolique, elle détermine les frontières du dicible, du transmissible et du pensable.

Ce qui est censuré concerne toujours une forme d'expression – littéraire, plastique, sonore ou corporelle –, c'est-à-dire un acte de mise en forme du sujet dans le monde.

Ces constats invitent à poser plusieurs questions : quels sont les fondements anthropologiques, politiques et esthétiques de l'interdit de la représentation ? Comment distinguer l'interdit, constitutif de toute culture, de la censure, qui en constitue parfois la dérive ? Assiste-t-on aujourd'hui à l'émergence de nouvelles formes de censure, plus diffuses, plus insidieuses, produites par les nouvelles formes de communication et notamment les réseaux sociaux ? Enfin, quelles modalités de résistance, de contournement ou de transgression les artistes, les chercheurs et les penseurs mettent-ils en œuvre pour réinventer la liberté d'expression et de représentation ?

Cet ouvrage se propose d'explorer ces pistes de réflexion à travers des approches plurielles – sociales, politiques, esthétiques, religieuses, psychanalytiques, philosophiques – afin d'interroger la complexité de la censure à l'ère de la mondialisation et la manière dont elle continue de façonner, d'entraver ou de stimuler les formes de la pensée et de la création.

HYPOCRITE CENSEUR, MON SEMBLABLE...

Bruno Chaouat¹

Dans un premier temps se refaire la main. Écrire sans la machine, sans dispositif. Comme si j'avais perdu la main, comme si la main avait été lésée de sa fonction comme lorsqu'on ne joue plus de piano pendant des années. Donc c'est décidé : que le crayon le papier la main. Une prothèse minimale. Enfin je vais essayer, commencer comme ça. C'est pas gagné. Dans un premier temps, en tout cas car je ne pourrais pas je le sais résister à la fluidité de l'écriture à la lumière, au clavier, au pianotement. Même l'environnement sonore est différent.

L'effort tout d'abord n'est pas le même : la main se fatigue vite du crayon et puis il faut relire les pattes de mouche. Ce n'est pas commode. Manque de confort. Cela fait des dizaines d'années que je n'avais pas man-écrit, tracé des lettres cursives. On finit par se déshabituer désapprendre l'expérience de la friction du crayon sur la page même le chuchotement de la mine et la résistance du papier. Et puis il faut barrer récrire effacer ou raturer et ajouter ou remplacer à la main si bien que le travail d'écrire est visible et tactile alors qu'au clavier

1. Professeur d'études françaises et juives, Université du Minnesota.

il devient invisible à moins de garder l'archive de toutes les altérations ce qui est techniquement possible mais fastidieux. En plus j'écris maladroitement, toujours j'ai écrit mal. Enfant, on vous forçait à écrire au porte-plume drôle de souvenir synesthésique car il y avait l'odeur âcre de l'encre et le buvard qui comme son nom l'indique se gorgeait des pâtés. Mais si aujourd'hui j'écris au crayon, l'autocensure est visible, je vois ce que j'ai choisi de ne pas conserver, ce que j'ajoute (*via di porre*) ou enlève (*via de levare*), empilement ou soustraction. (Tous les archivistes et philologues qui travaillent sur les manuscrits palimpsestes le savent.)

L'écriture au traitement de texte est plus « propre » c'est-à-dire aussi bien plus impropre puisqu'elle m'exproprie de mes scories, de mes erreurs des chemins de pensée ou de style que j'ai préféré ne pas emprunter. De tous ces possibles de la pensée dissous dans l'écriture liquide de l'ordinateur. Elle trace une seule voie, la voie majeure, et fait taire toutes les voies mineures, celles qui n'auront pas été retenues mais qui contribuent à construire une pensée un style, c'est-à-dire une polyphonie. Le parangon dans la modernité, c'est bien sûr le contrepoint de Montaigne. L'écriture à l'ordinateur supprime les repentirs comme un tableau né spontanément d'une seule couche de peinture. Plat, donc.

*

Attenante à la physique de la trace : la métaphysique de la pensée, le choix des mots, les mots qui nous viennent à l'idée sans être soufflés par le dispositif Word ou Google Docs, les mots affranchis du contrôle d'IA. IA, c'est quoi, sinon la censure dernier cri, la censure qui ne dit pas son nom, qui se fait passer pour un assistant très spécial, neutre, sans intention, pour un secrétaire automatique et bienveillant, toujours là pour vous, à votre disposition pour vous faciliter la tâche. Un *facilitateur*, comme on dit, pour alléger le travail cognitif et rendre votre cerveau disponible pour les choses soi-disant plus

importantes, plus élevées. Mais comme dans toute délégation de travail le maître qui ordonne devient à son tour l'esclave de l'esclave, ou l'instrument de son instrument suivant une inévitable dialectique.

Il est curieux qu'on associe censure et suppression, alors que la censure pourrait bien être expression. Mais suivant une dialectique fine, l'expression est une modalité sournoise de la suppression. Censure par extraction d'aveux : l'Inquisition, la police censurent en faisant parler. Se rappeler que la censure est d'abord le cens, l'impôt et le comptage des populations. Censure ce n'est pas d'abord l'interdit mais l'inscription des noms et des fortunes sur un registre. Le cens exige que les sujets déclarent leur identité et comparaissent devant le pouvoir. Être inscrit au registre du cens c'est devoir décliner ses nom et profession et revenu, etc. C'est exister politiquement ou en tout cas administrativement. Le cens est d'abord biopolitique, mais bien antérieur évidemment à la modernité décrite par Foucault comme invention du biopouvoir. Le cens, la censure sont de très anciens modes de contrôle et de surveillance des populations sur le territoire de l'Empire puis de l'État-nation. Le mot sent aussi la guerre et la conscription, depuis l'Empire, mais bien avant cela, elle évoque la chasse aux chrétiens et les premiers martyrs de Néron et Dioclétien.

À l'encontre de Foucault, je prétends que la psychanalyse ne force pas à parler, elle ne fait pas passer aux aveux même si dans sa métaphysique primitive elle évoque une levée de la censure, une anamnèse qui vise au dévoilement, à la révélation d'une première cause. En fait, la psychanalyse fait plutôt travailler la pensée-corps, s'efforce de symboliser le symptôme, d'enchaîner les phrases et aussi et peut-être surtout écouter ce qui n'est pas dit non pas pour révéler le secret comme au confessionnal mais pour continuer interminablement pour tourner autour de la chose encryptée. L'analyse sait que la première scène est un premier mensonge (*proton pseudos*), et que la vérité gît dans l'avant-dire, dans ce qui jamais ne pourra se dire. C'est pourquoi elle est réputée interminable : l'affect

ne peut pas s'articuler, il reste au secret gardé séparé du Logos. Il est du corps ou de l'*infans* muet.

*

L'écran : ne dirait-on pas qu'il me regarde qu'il me surveille (comme dans le roman de Blanchot, *Thomas*, où le lecteur se retrouve lu par le texte qu'il lit et qui se fait lentement dévorer par lui comme par une mante religieuse). Et puis le traitement de texte le texte traité qui me souffle quoi écrire et ce qu'il faudrait dire et penser avant de dire. Word processor : on traite les mots comme on traite je ne sais pas moi des choses fabriquées en série des faux meubles des voitures des pièces détachées ou bien comme on fait de la saucisse. *LLM* (*Large language model*) fabrique des textes-saucisses. Analité des machines à traiter les textes, mais sans la chair. Une analité mathématique, une usine immatérielle.

L'algorithme se base sur un calcul de probabilités : il pèse ses mots ses lettres ses phrases à venir selon des statistiques, se base sur le déjà-dit. Il remplace la pensée par la pesée. Car tel mot a plus de poids que tel autre, et si je commence une phrase « oh comme je t' » c'est « aime » que me souffle l'algorithme, et non par exemple : « étrangle » ou « enveloppe » et pourtant pourquoi pas « oh comme je t'étrangle oh comme je t'enveloppe » voilà des énoncés possibles mais statistiquement peu probables.

L'algorithme me lit me dicte : il sait mon vouloir-dire. Il est le visage de la dictature soft. Il me prédit et me corrige me chuchote que ce mot est mieux que celui-là, cette formule meilleure, souligne les fautes de ponctuation les solécismes. Et alors comment lui échapper, le circonvenir, ruser avec la machine ?

Mais c'est, on m'objectera, le problème ordinaire du langage. Rien de nouveau sous le soleil. Je parle et parlant je pèse moi aussi dans une fraction de seconde le mot le plus probable dans une langue donnée. C'est à devenir fou alors

et à douter de tout libre arbitre. Toute diction est prédiction ou re-diction. On dit : ChatGPT est un perroquet stochastique mais n'est-ce pas que nous sommes tous perroquets stochastiques ? Que, tous, nous répétons selon des statistiques intégrées au cerveau ? Nous serions sans le savoir des automates humanoïdes générateurs de phrases, des robots pensants.

De penser cela me forcène. Cela ne peut pas ne pas me mettre hors de sens car c'est la quatrième blessure narcissique infligée à l'homme après Copernic, Darwin et Freud : que ce que je parle pense écris dis ne peut pas être original, ce n'est même pas de moi. A toujours déjà été pensé écrit dit quelque part ou l'est de toute façon en puissance. On disait naguère l'auteur est mort mais c'était quand même un peu une provocation on faisait le malin et d'ailleurs ceux qui disaient ça ils n'auraient jamais imaginé jeter ô Baudelaire leur auréole dans la fange du macadam. On les aimait on les écoutait on les adulait même dans les grandes écoles dans les amphis au Collège de France. Il y avait un chic *mort de l'auteur*. Mais maintenant c'est littéral c'est arrivé. Le sujet est barré, une fois pour toutes, censuré par l'Autre, IA, mâché machiné. Grand Autre mais a-symbolique et anomique, donc pervers. Mon rapport à ChatGPT ne peut être qu'un rapport pervers comme le personnage du film *Her* amoureux de son Operating System ou comme le sujet qui fait un transfert sur son IA.

Drôle d'amour pour une.....

Google Docs me suggère d'écrire « drôle d'amour pour une personne noire ». Je ne sais pas ce que je lui ai fait pour qu'il me souffle ce complément incongru « personne noire » après que j'ai tapé « drôle d'amour ». Mais je ne voulais pas dire « pour une personne noire » mais « pour un robot pensant ». Alors qu'est-ce que le traitement de texte essaie de me dire, avec l'amour et la personne noire ? Est-il en train de me lire ? De me percer, de mettre à jour mon fantasme ou dois-je plutôt lire le fantasme de l'algorithme c'est-à-dire le fantasme anonyme d'une machine désirante ?